



2023 Annual General Meeting

Call for Nominations

Come join our working Board and help our skating family!

[Le texte français suit.](#)

The role of the SCNB Nominating Committee (NC) is to ensure that there is a slate of candidates for election at the AGM. The NC will review the skill sets of the applicants against the established skill set requirements and recommend those applicants who meet the requirements.

In order to be effective, it is essential for Skate Canada New Brunswick board members to be capable of fulfilling the requirements of their respective positions. Each position on the board has different responsibilities, requiring a board member that has a matching set of skills and competencies to be successful. In addition, all board members are expected to work together with the best interest of Skate Canada New Brunswick and its core values of fostering collaboration, accountability, inspiring passion and pride, respect, and encouraging excellent.

SCNB reminds candidates to be cognizant of their [Duty to Avoid Conflicts of Interest.](#)

Directors shall fulfill all requirements of the *Companies Act* and Skate Canada New Brunswick's Bylaws.

Directors of Skate Canada New Brunswick commit themselves to ethical, business like and lawful conduct, including proper use of authority and decorum when acting as members of the Board. Accordingly, Directors must be able to represent un-conflicted loyalty to the interests of all Skate Canada New Brunswick stakeholders. This accountability supersedes any conflicting loyalty such as to advocacy or interest groups, and membership on other Boards. It also supersedes the personal interest of any Director acting as a participant in Skate Canada New Brunswick's services or having a family member who is a participant in Skate Canada New Brunswick's services.



Terms of Reference and Skill Sets

VICE CHAIR

The vice-chair stands in for the chair and helps with making decisions between meetings.

A good Vice Chair is someone a Chair can trust as a sounding board to give them support, giving informal feedback, honest advice and a fresh perspective.

To be a successful vice chair, you should be innovative with strong leadership and managerial skills. You should be motivational, a good public speaker, confident, and goal-oriented.

Assets:

- Leadership Experience
- Action- and results-oriented; risk management
- Facilitates discussions to resolve issues
- Teamwork
- Critical thinking and decision making
- Effective communicator

DIRECTOR OF FINANCE

It shall be the duty of the Director Finance to keep, or cause to be kept, a full and accurate account of receipts and expenditures in books for that purpose; to ensure monies are received and deposited in a timely manner; to manage valuables in the name of and to the credit of SCNB as the Board may direct; to present to all general meetings a full report of the financial activities of SCNB.

Assets:

- Accounting
- Budgeting
- Analytical
- Effective communicator
- Effective teamwork and inter-personal skills
- Critical thinking and decision making
- Financial and Risk management
- Policy development and management
- Strategic Planning and Reporting



DIRECTOR TECHNICAL

Is responsible for the coordination of activities and the delivery of services for the Data Specialists (DS) and Judges, Evaluators and Tech Panel (JET) Committees.

Maintain a working knowledge of the Committees' operations, rules, policies and procedures pertaining to Technical Committees.

Assets:

- Knowledge of the sport of figure skating
- Leader / Motivator
- Effective communicator
- Teamwork
- Critical thinking and decision making
- Integrity, honesty, transparency, role model
- Facilitates discussions to resolve issues
- Impartiality and the ability to respect confidences

DIRECTOR CLUB AFFAIRS

It shall be the duty of the Director Club Affairs to be the voice for all SCNB Clubs/Schools.

Assists the Clubs/Schools in matters relating to the delivery of Skate Canada skating programs. He/she/they will act as the resource person to assist or direct Clubs/Schools in any other skating affairs.

Assets:

- Club/School Board experience
- Leader / Motivator
- Effective communicator
- Teamwork
- Critical thinking and decision making
- Member relations experience
- Integrity, honesty, transparency, role model
- Facilitates discussions to resolve issues
- Impartiality and the ability to respect confidences



DIRECTOR OF ADMINISTRATION†

It shall be the duty of the Director of Administration to oversee SCNB's governance, policies, and Safe Sport.

Assets:

- Policy management
- Committee/Board Experience
- Effective communicator
- Teamwork
- Critical thinking and decision making

†Note

Amendments are being proposed to the SCNB Bylaws. Should they be adopted, the position of Director of Administration will no longer be part of the SCNB Board of Directors. The reason for the removal of this position is the fact that the responsibilities of policies/governance/ safer sport are being overseen by the Board of Directors with outside assistance.

Nominations will still be accepted for the position of Director of Administration at this AGM. If the new proposed bylaws are adopted at the AGM, the position will immediately cease to exist and the election for of Director of Administration will not take place. If the new bylaws are not adopted, the election for of Director of Administration will occur from the list of nominated candidates.

DIRECTOR AT LARGE*

It shall be the duty of the Director at Large to complete tasks needing direction, and/or as assigned by the Board of Directors while assisting other Directors with their duties. A great position to start with on the Board to pass along your knowledge and share your expertise.

Assets:

- Committee/Board Experience
- Leader / Motivator
- Effective communicator
- Teamwork
- Critical thinking and decision making
- Member relations experience
- Integrity, honesty, transparency, role model
- Facilitates discussions to resolve issues.
- Impartiality and the ability to respect confidences.



***Note**

Amendments are being proposed to the SCNB Bylaws. Should they be adopted, the position of At-Large Director will be added to the SCNB Board of Directors.

Nominations will still be accepted for the position of At-Large Director at this AGM. If the new proposed bylaws are adopted at the AGM, the election for At-Large Director will occur from the list of nominated candidates. If the new bylaws are not adopted, the position will immediately cease to exist and the election for At-Large Director will not take place.

COACHING REPRESENTATIVE (ELECTED BY COACHES; ONE YEAR TERM)

It shall be the duty of the Section Coaching Representative to work closely with the Director Athlete Development in the training and advancement of coaches; to encourage and support Skate Canada programs; promote and provide coaching opportunities; to prepare the coaching budget; to provide a communication link with Skate Canada; to provide input and expertise to any coaching matters in the Section and to submit an annual report.

Assets:

- Must be Coach in good standing with Skate Canada
- Actively coaching in a New Brunswick club
- Minimum NCCP Regional Trained certified
- Effective communication and organizational skills
- Leader / Motivator
- Conflict resolution
- Teamwork
- Experience developing partnerships with external stakeholders.



How Candidates are nominated

Individuals can submit themselves or others for nomination so long as the Candidate Qualification Form is submitted before the deadline (forty-five days before the Annual Meeting) and signed by the individual who is being nominated. Candidates must also submit a cover letter describing their intention to be nominated and their résumé.

Skate Canada New Brunswick's Nominating Committee will review each nominee's documents to ensure that the individual is eligible and will reach out to each individual to discuss how they will be presented to the Members. Nominees who the Nominating Committee believes are ineligible will be given the opportunity to demonstrate their eligibility upon the nominee's request.

Send to: Section office executivedirector@skatenb.org

Deadline to submit intent: **August 6th 2023**



Candidate Qualification Form

This form must be submitted to the Skate Canada New Brunswick Office at least forty-five (45) days before the Annual Meeting.

This form is to be completed by any person nominated for election as a Director with Skate Canada New Brunswick. To be eligible for nomination, a person must:

- Be of legal age
- Be a resident of Canada
- Have the power under law to contract
- Reside in New Brunswick
- Not be the spouse, partner, parent, sibling, child, or step-child of any current Director
- Not have the status of bankrupt

Name of Candidate: _____

Address: _____

Phone Number(s): _____

Email Address: _____

1. Please provide a brief summary of your experience in the skating community.
2. Please provide a brief summary of your experience in a skating organization.
3. Please provide a brief summary of any previous experience with Skate Canada New Brunswick.
4. Please provide a brief summary of your experience with other voluntary or community organizations.
5. Please highlight additional skills or competencies that would contribute to the effective leadership and governance of Skate Canada New Brunswick

Signature

Date



Assemblée générale annuelle de 2023

Appel aux candidatures

Joignez-vous à notre conseil d'administration et aidez notre famille de patineurs!

Le rôle du comité de nomination de Patinage Canada Nouveau-Brunswick est de s'assurer qu'il y a des candidats aux élections à l'AGA. Le comité de nomination examinera l'ensemble des compétences des candidats, les comparera aux compétences requises puis recommandera les candidats appropriés.

Par souci d'efficacité, il est essentiel que les membres du conseil d'administration (CA) de Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB) puissent s'acquitter des fonctions propres à leur poste respectif. Pour chaque poste au CA correspond un ensemble de responsabilités, nécessitant un ensemble d'habiletés et de compétences pour assurer la réussite. De plus, tous les membres du CA doivent travailler ensemble dans l'intérêt supérieur de Patinage Canada Nouveau-Brunswick et de ses valeurs fondamentales qui sont de favoriser collaboration et responsabilisation, d'inspirer passion et fierté et d'encourager respect et excellence.

PCNB rappelle aux candidats d'être conscients de leur [devoir d'éviter les conflits d'intérêts](#).

Les administrateurs doivent satisfaire toutes les exigences énoncées dans la Loi sur les compagnies et les règlements administratifs de Patinage Canada Nouveau-Brunswick.

Les administrateurs de Patinage Canada Nouveau-Brunswick s'engagent à se comporter de manière éthique, professionnelle et légale, notamment en ce qui concerne l'utilisation appropriée de leur autorité et le décorum lorsqu'ils agissent à titre de membres du conseil d'administration. Par conséquent, les administrateurs doivent avoir une loyauté entière (non partagée) envers les intérêts de tous les partenaires de Patinage Canada Nouveau-Brunswick. Cette responsabilité prévaut sur toute loyauté conflictuelle comme celle à l'égard des groupes de défense des intérêts et de tout autre CA dont les administrateurs pourraient faire partie. Elle prévaut aussi sur les intérêts personnels de tout administrateur qui utilise les services de Patinage Canada Nouveau-Brunswick ou dont un membre de la famille utilise les services de Patinage Canada Nouveau-Brunswick.



Conditions d'affectation des tâches et ensemble de compétences

VICE-PRÉSIDENT(E)

Le vice-président remplace le président, au besoin, et l'aide à prendre des décisions entre les réunions.

Un bon vice-président est une personne en qui le président peut avoir confiance en tant que caisse de résonance pour le soutenir, faire des commentaires informels, donner des conseils honnêtes et offrir une perspective différente.

Pour avoir du succès en tant que vice-président, il faut être innovateur et avoir de solides compétences en leadership et en gestion. Il faut aussi être un bon orateur en plus d'être motivant, confiant et axé sur les objectifs.

Atouts :

- Expérience en leadership
- Axé vers l'action et les résultats, gestion des risques
- Participation aux discussions dans le but de résoudre les problèmes
- Travail d'équipe
- Pensée critique et prise de décisions
- Communication efficace

DIRECTEUR DES FINANCES

Il revient au directeur des finances de maintenir, ou de faire maintenir, un compte rendu complet et précis des recettes et des dépenses dans les livres comptables; de recevoir et de déposer tous les fonds en temps opportun; de gérer les autres objets de valeurs, à la demande du CA, au nom de PCNB et pour son intérêt; de présenter un rapport complet des activités financières de PCNB à toutes les assemblées générales du CA.

Atouts :

- Comptabilité
- Budgétisation
- Esprit d'analyse
- Communication efficace
- Travail d'équipe efficace et compétences interpersonnelles
- Pensée critique et prise de décisions
- Gestion des risques et des problèmes
- Élaboration et gestion de politiques
- Planification stratégique et rapport



DIRECTEUR TECHNIQUE

Il est responsable de la coordination des activités et de la prestation des services pour le comité des spécialistes des données et des juges et le comité des évaluateurs et des éléments techniques.

Maintenir des connaissances pratiques sur les opérations, règlements, politiques et procédures des comités techniques.

Atouts :

- Connaissance du patinage artistique
- Leader / motivateur
- Communication efficace
- Travail d'équipe
- Pensée critique et prise de décisions
- Intégrité, honnêteté, transparence et modèle
- Participation aux discussions dans le but de résoudre les problèmes
- Impartialité et capacité de respecter le sceau professionnel

DIRECTEUR DES AFFAIRES DU CLUB

Il relève de l'administrateur des affaires du club d'être le porte-parole de tous les clubs et de toutes les écoles de PCNB.

Aider les clubs et les écoles en ce qui concerne la prestation des programmes de patinage de Patinage Canada. Agir en tant que personne-ressource pour aider ou référer les clubs et les écoles dans toute autre question concernant le patinage.

Atouts :

- Expériences au CA d'un club ou d'une école de patinage
- Leader / motivateur
- Communication efficace
- Travail d'équipe
- Pensée critique et prise de décisions
- Expérience en relation avec les membres
- Intégrité, honnêteté, transparence et modèle
- Participation aux discussions dans le but de résoudre les problèmes
- Impartialité et capacité de respecter le sceau professionnel



ADMINISTRATEUR DE L'ADMINISTRATION†

Il revient au directeur de l'administration de superviser la gouvernance et les politiques de PCNB ainsi qu'en tout ce qui concerne le sport sécuritaire.

Atouts :

- Gestion de politiques
- Expérience au sein d'un CA ou d'un comité
- Communication efficace
- Travail d'équipe
- Pensée critique et prise de décisions.

†Note

Des amendements sont proposés aux règlements administratifs de PCNB. S'ils sont adoptés, le poste de directeur d'administration sera supprimé et donc la personne qui occupe ce poste ne sera plus membre du CA de PCNB. La raison de cette suppression est que les responsabilités de gestion de politiques/gouvernance/sport sécuritaire sont supervisées par l'ensemble du CA avec l'aide d'expert externe.

Les nominations pour ce poste seront encore acceptées à l'AGA. Si les nouveaux règlements administratifs proposés sont adoptés à l'AGA, le poste de directeur d'administration sera immédiatement supprimé et les élections pour pourvoir ce poste n'auront pas lieu. Si les nouveaux règlements administratifs proposés ne sont pas adoptés, des élections pour pourvoir ce poste auront lieu parmi les candidats qui figurent sur la liste de nomination.

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL*

L'administrateur général doit s'acquitter des tâches qui relèvent de la direction ou qui lui ont été assignées par le conseil d'administration tout en aidant les autres administrateurs dans leurs rôles. Un excellent poste pour commencer au sein du conseil d'administration pour partager vos connaissances et offrir votre expertise.

Atouts :

- Expérience au sein d'un CA ou d'un comité
- Leader / motivateur
- Communication efficace
- Travail d'équipe
- Pensée critique et prise de décisions
- Expérience en relation avec les membres



- Intégrité, honnêteté, transparence et modèle
- Participation aux discussions dans le but de résoudre les problèmes
- Impartialité et capacité de respecter le sceau professionnel

***Note**

Des amendements sont proposés aux règlements administratifs de PCNB. S'ils sont adoptés, le poste d'administrateur général sera ajouté comme membre du CA de PCNB.

Les nominations pour ce poste seront encore acceptées à l'AGA. Si les nouveaux règlements administratifs proposés sont adoptés à l'AGA, des élections pour pourvoir ce poste auront lieu parmi les candidats qui figurent sur la liste de nomination. Si les nouveaux règlements administratifs proposés ne sont pas adoptés, le poste d'administrateur général sera immédiatement supprimé et les élections pour pourvoir ce poste n'auront pas lieu.

REPRÉSENTANT DES ENTRAINEURS (ÉLU PAR LES ENTRAINEURS; POSTE D'UNE ANNÉE)

Il incombe au représentant des entraîneurs de travailler en étroite collaboration avec la directrice du développement des athlètes en matière de formation et d'avancement des entraîneurs; d'encourager et de soutenir les programmes de Patinage Canada; de promouvoir et de fournir des possibilités aux entraîneurs; de préparer le budget d'entraînement; d'assurer la liaison avec Patinage Canada; d'apporter sa contribution et de faire bénéficier de son expertise pour toute question concernant l'entraînement dans la section et de soumettre un rapport annuel.

Atout :

- Entraîneur en règle inscrit auprès de Patinage Canada
- Être entraîneur actif dans un club du Nouveau-Brunswick
- Être formé et certifié à l'échelle régionale du PNCE, minimalement
- Communication efficace et compétences organisationnelles
- Leader / motivateur
- Compétences en résolution de conflits
- Travail d'équipe
- Expérience en développement de partenariats avec les parties prenantes externes



Façon dont les candidats sont mis en nomination

Les personnes peuvent soumettre leur propre candidature ou proposer la nomination d'une autre personne, à condition que le Formulaire de qualification des candidats ait été soumis avant la date limite (au moins 45 jours avant l'assemblée générale) et ait été signé par la personne mise en nomination ou soumettant sa propre candidature. Les candidats doivent également soumettre une lettre d'intérêt (où ils indiquent leur intention de présenter leur candidature) et leur curriculum vitae.

Le comité de nomination de Patinage Canada Nouveau-Brunswick examinera les documents de chacun des candidats afin de s'assurer que la personne est admissible et communiquera avec chacun d'eux pour discuter de la manière dont ils seront présentés aux membres. Si le comité de nomination juge qu'un candidat est inadmissible, ce candidat aura la possibilité de démontrer son admissibilité s'il en fait la demande.

Envoyez au : Bureau de la section executivedirector@skatenb.org
Date limite de soumission des candidatures : 6 août 2023



Formulaire de qualification des candidats

Ce formulaire doit être envoyé au bureau de Patinage Canada Nouveau-Brunswick au moins quarante-cinq (45) jours avant l'assemblée générale.

Ce formulaire doit être rempli par la personne mise en nomination aux élections en tant qu'administrateur ou administratrice de Patinage Canada Nouveau-Brunswick. Pour être admissible à la nomination, une personne doit :

- avoir atteint la majorité ;
- résider au Canada;
- avoir le pouvoir légal de contracter;
- résider au Nouveau-Brunswick;
- n'être ni l'époux ou épouse, le ou la partenaire, le parent, le frère ou la sœur, l'enfant, le beau-fils ou la belle-fille d'un administrateur actuel ou d'une administratrice actuelle;
- ne pas avoir le statut de failli.

Nom du candidat ou de la candidate : _____

Adresse : _____

Numéros de téléphone : _____

Courriel : _____

1. Veuillez fournir un aperçu de votre expérience au sein de la communauté de patinage.
2. Veuillez fournir un aperçu de votre expérience au sein d'une organisation de patinage.
3. Veuillez fournir un aperçu de votre expérience au sein de Patinage Canada Nouveau-Brunswick.
4. Veuillez fournir un aperçu de votre expérience au sein d'autres organisations communautaires ou dirigées par des bénévoles.
5. Veuillez indiquer toute habileté ou compétence qui contribueraient au leadership et à la gouvernance de Patinage Canada Nouveau-Brunswick.

Signature

Date